

Genre du véhicule		Marque de fabrication		Type		Modèle	DT 4-60
Châssis de camion		THAMES - Trader		55 - 6 D - Model 527 E 108"		année	Bordereau-type N°
						1960	3° 1 0 0-C
Caractéristiques "55" centre calandre.-"6 D" latér.s.ailes.-"Model 527 E" s.plaquette constructeur							
à gauche au-dessus moteur.- Moteur 6-cyl. Diesel Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis FORD Motor Company Ltd., Dagenham (GB) FORD Motor Co., N V Antwerpen							
N° du châssis frappé à droite à l'avant sur longeron et sur plaquette du constructeur							
N° du moteur frappé à droite à l'avant latéral, s.bloc-moteur et s.plaquette du constructeur							
Type du moteur 6-cyl. Diesel "Dagenham Built"							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	5°416	cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission		méc.synchr.*)Treuil/Cabest.		Longueur 4°670	
Refroidissement	eau		Nombre vit. avant		4	*)Crochet rem. s.demande	
Largeur		2°200/2°250		Voie avant		1°800	
Hauteur		2°350		Voie arrière		1°720	
Empattement		2°740		Diam. de braq.		11.20/11.40	
Porte à faux arr.		750		Frein à pied hydraulique, à exp. interne, 2 circuits, assisté à dépression, sur toutes roues			
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble/tringles, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide				Dimension	8.25-20	8.25-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	1°780	1°780	Largeur
Total			9°070		12	Ply	Hauteur
*)+ Gar.de fabr.	3°186	6°640	9°070		double		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur FORD (GB)		C.V. frein 108 SAE	
Alésage		100		Course 114,8		C.V. Impôts 27,55	
Forme de la carrosserie: cabine avancée fermée							
Nombre de places: total		3 (avant 3		arr.)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ LUCAS E 4 700 Headlamp	**)	Indic. de direction AV=	/ oignonoteurs av.lampe-térecin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques			sur les ailes (cr.)
Feux de position	2/ séparés, sous phares	Essuie-glace	2/	à dépression
Phare brouillard		Avertisseur	1/	électrique (1-son)
Feux arrières		Rétroviseur	2/	de chaque côté extérieur
Réfecteurs		Indicateur de vitesse	1/	km/h
Feu stop		Parties dangereuses		
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné			
Phare marche arrière				
Equipement électr.	12 Volts			
Mesure du bruit	89 bB à 2'500 t/min			

Observations et exceptions

- *) Transmission: Sur demande avec pont arrière à double démultiplication EATON (4 x 2 = 8 vitesses)
capacité de charge garantie par le constructeur pour le pont arrière EATON = 7'450 kg
- +) Garantie de fabrique/pneumatiques: Lorsque le véhicule est équipé d'un pont arrière EATON, la capacité de charge de celui-ci est limitée à 7'120 kg par la capacité de charge garantie pour les pneumatiques.
- **) Equipement: Est modifié ou complété lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Yverdon, 7.6.60

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	Modèle	BT 4-60		
Châssis de camion	T H A M E S - T r a d e r		55 - 6 D - 108"	Model 527 E	Bordereau-type N°		
				1960	3° 18 00		
Caractéristiques "55" centre calandre.-"6 D" latér.s.ailes.-"Model 527 E" s.plaquette constructeur							
à gauche au-dessus moteur.- Moteur 6-cyl. Diesel Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis FORD Motor Company Ltd., Dagenham (GB) FORD Motor Co., N V Antwerpen							
N° du châssis frappé à droite à l'avant sur longeron et sur plaquette du constructeur							
N° du moteur frappé à droite à l'avant latéral, s.bloc-moteur et s.plaquette du constructeur							
Type du moteur 6-cyl. Diesel "Dagenham Built"							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	5°416 cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission méc.synchr.*) Treuil/Cabest.			Longueur 4°670		
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	4	*) Crochet rem. s.demande			
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1°	Voie avant 1°800		Largeur 2°200/2°250		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	Voie arrière 1°720		Hauteur 2°350		
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel	Diam. de braq. 11,20/11,40		Empattement 2°740		
Frein à pied hydraulique, à exp. interne, 2 circuits, assisté à dépression, sur toutes roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble/tringles, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide				Dimension	8.25-20	8.25-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	1°780	1°780	Largeur
Total			9°070		12 Ply		Hauteur
*)+ Gar.de fabr.	3°186	6°640	9°070		double		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche - avancée			Marque du moteur FORD (GB)		C.V. frein 108 SAE		
Alésage 100			Course 114,8		C.V. impôts 27,55		
Forme de la carrosserie cabine avancée fermée							
Nombre de places: total		3 (avant 3 milieu arr.)		Places debout			
Siège arrière				Side-car			

Phares: marque	2/ LUCAS E 4 700 Headlamp	**)	Indic. de direction AV=	/ clignoteurs av.lampe-téscin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques			sur les ailes (cr.)
Feux de position	2/ séparés, sous phares	Essuie-glace	2/	à dépression
Phare brouillard		Avertisseur	1/	électrique (1-ton)
Feux arrières		Rétroviseur	2/	de chaque côté extérieur
Rélecteurs		Indicateur de vitesse	1/	km/h
Feu stop		Parties dangereuses		
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné			
Phare marche arrière				
Equipement électr.	12 Volts			
Mesure du bruit	89 bB à 2'500 t/min			

Observations et exceptions

- *) Transmission: Sur demande avec pont arrière à double démultiplication EATON
(4 x 2 = 8 vitesses)
capacité de charge garantie par le constructeur pour le pont arrière
EATON = 7'450 kg
- +) Garantie de fabrique/pneumatiques: Lorsque le véhicule est équipé d'un pont arrière
EATON, la capacité de charge de celui-ci est limitée à 7'120 kg par la
capacité de charge garantie pour les pneumatiques.
- **) Equipement: Est modifié ou complété lors du montage de la carrosserie, doit être
contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Yverdon, 7.6.60

La Commission d'expertise-type